

DEC180487INSU

Décision portant nomination de Monsieur Jean-Pierre VILOTTE aux fonctions de chargé de mission à temps partiel.

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Monsieur Jean-Pierre VILOTTE, Professeur de sismologie à l'Institut Physique du Globe de Paris, est nommé chargé de mission auprès de la Présidente pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. Sa mission a pour objet le suivi de la politique nationale, européenne et internationale en calcul de haute performance, analyse de données et e-infrastructures de calcul et de données ainsi que la stratégie de mise en place des politiques de données et des systèmes de gestion des bases de données et d'information, dans le cadre de divers programmes internationaux.

Pour l'exercice de cette mission, Jean-Pierre VILOTTE demeure affecté à l'IPGP (UMR7154), 1 rue Jussieu, 75238 PARIS 05.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, Jean-Pierre VILOTTE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris-Villejuif (DR01).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **18 JAN. 2018**


Le Directeur général délégué aux ressources
Anne PEYROCHE

Christophe COUDROY



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 13